

Repenser l'enseignement de la fiscalité en 4^{ème} année des Humanités Commerciales et gestion à Goma : enjeux pédagogiques, économiques et expérimentation d'un modèle contextualisé

BIZIMUNGU SINAMENYE Raphaël*

Résumé

Cet article analyse les limites de l'enseignement traditionnel de la fiscalité en 4^e année des Humanités en Sciences Commerciales et Gestion (SCG) dans les écoles secondaires de Goma et propose une réforme pédagogique fondée sur une approche contextualisée et orientée vers les compétences. À partir d'un cadre théorique inspiré notamment des travaux de John Dewey, Guy Brousseau et Jacques Tardif, la recherche adopte une méthodologie quasi-expérimentale combinant méthodes quantitatives et qualitatives auprès de 378 élèves, 24 enseignants et 24 responsables d'établissements. L'étude met en évidence que l'enseignement actuel reste majoritairement théorique, peu contextualisé et confronté à plusieurs contraintes structurelles telles que le manque de formation pédagogique des enseignants, l'insuffisance du matériel didactique, le volume horaire limité et l'absence de partenariat avec les régies financières locales. L'expérimentation d'un modèle didactique fondé sur l'Approche par Situations (APS) intégrée à l'Approche par Compétences (APC) montre une amélioration significative des performances des élèves du groupe expérimental par rapport au groupe témoin. Les résultats démontrent que l'intégration d'études de cas locales, de simulations fiscales et de pratiques pédagogiques actives renforce la compréhension des concepts fiscaux, la motivation des apprenants et l'acquisition de compétences pratiques. L'article conclut que la contextualisation de l'enseignement de la fiscalité constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de la formation économique, renforcer le civisme fiscal et contribuer à la mobilisation des ressources publiques dans le contexte de la République démocratique du Congo.

Mots clés : *Enseignement de la Fiscalité, Commerciale et Gestion, Pédagogie, Economie, modèle contextualisé.*

* Apprenant de Troisième cycle à l'*Université Pédagogique Nationale – UPN –* ; Chef de Travaux, Enseignant à l'*Institut Supérieur Pédagogique – ISP – de Goma*, E-mail : *E-mail : raphbizi5@gmail.com.*

Abstract

This article examines the limitations of traditional tax education in the fourth year of Commercial and Management Humanities in secondary schools in Goma and proposes a pedagogical reform based on a contextualized competency-based approach. Drawing on theoretical contributions from scholars such as John Dewey, Guy Brousseau, and Jacques Tardif, the study adopts a quasi-experimental research design combining quantitative and qualitative methods involving 378 students, 24 teachers, and 24 school administrators. The findings reveal that tax education remains largely theoretical, insufficiently contextualized, and constrained by several structural challenges, including limited pedagogical training for teachers, lack of teaching materials, insufficient instructional time, and weak collaboration between schools and local tax authorities. The experimental implementation of a didactic model integrating the Situation-Based Approach (SBA) with the Competency-Based Approach (CBA) significantly improved the performance of students in the experimental group compared with those in the control group. Results indicate that incorporating local case studies, fiscal simulations, and active teaching strategies enhances students' understanding of tax concepts, motivation, and practical skills. The study concludes that contextualizing tax education is a key lever for improving the quality of economic education, strengthening tax citizenship, and contributing to domestic resource mobilization in the Democratic Republic of Congo.

Keywords: *Teaching of Taxation, Business and Management, Pedagogy, Economics, Experimentation.*

I. Introduction

Repenser l'enseignement de la fiscalité implique une réflexion profonde sur la manière dont les savoirs sont transmis et assimilés. Traditionnellement, les cours de fiscalité en milieu secondaire ont été dominés par une approche transmissive, centrée sur la mémorisation de définitions, de taux d'imposition et de procédures administratives. Cette méthode, bien qu'efficace pour la diffusion rapide d'informations, révèle aujourd'hui ses limites face aux exigences d'une éducation orientée vers le développement de compétences pratiques et transférables. L'enseignement ne peut plus se limiter à « dire » ; il doit viser à « faire comprendre et faire appliquer ».

John Dewey, dans *Experience and Education* (1938), souligne que l'apprentissage véritable se fonde sur l'expérience concrète. Selon lui, l'élève ne peut acquérir un savoir significatif que s'il est confronté à des situations réelles où ce savoir trouve sens et utilité. Appliqué à la fiscalité, cela signifie que l'élève doit être amené à manipuler des documents fiscaux, analyser des cas d'entreprise ou simuler des déclarations afin de relier théorie et pratique. Cette approche expérimentale développe à la fois la compréhension conceptuelle et la capacité d'action, renforçant l'autonomie de l'apprenant.

Ainsi, enseigner la fiscalité aujourd'hui dépasse-t-il la simple transmission des définitions ou des règles. Il s'agit de créer un environnement où l'élève est actif, engage ses capacités analytiques et pratiques, et développe un sens critique face aux situations réelles. L'objectif n'est plus seulement « savoir ce qu'est un impôt », mais « savoir appliquer et expliquer l'impôt dans le contexte local », tout en développant un comportement responsable et citoyen.

La question centrale qui guide cette recherche est donc la suivante : comment repenser l'enseignement-apprentissage de la fiscalité afin de le rendre plus pertinent, contextualisé et efficace ?

Cet article présente successivement le cadre théorique mobilisé, les fondements économiques, le diagnostic empirique réalisé à Goma, la validation expérimentale d'un modèle didactique contextualisé, ainsi que les implications pédagogiques et économiques de cette réforme.

II. Méthodologie

Dans cette partie, nous allons décrire les méthodes, approches et techniques, donc les démarches nécessaires que nous avons mises en œuvre pour cette recherche. Ce travail a adopté une méthode dont la recherche est quasi-expérimentale avec plan pré-test/post-test. Notre plan quasi-expérimental qui combine les méthodes qualitatives et quantitatives prévoit :

- **Un groupe expérimental**, pour lequel les apprenants bénéficient d'un enseignement basé sur le contenu situationnel de base de la fiscalité avec intervention de remédiation utilisant raphassistant ;
- **Un groupe témoin ou groupe contrôle**, pour lequel les apprenants poursuivent les apprentissages sans notions de la fiscalité de façon classique ;
- **Le traitement ou l'intervention** lors de l'intervention avec remédiation.

La recherche a utilisé comme technique principale l'observation avec étude des cas et mesure du rendement scolaire avant et après l'application de la séquence d'enseignement utilisant l'Approche Par Situations et les séances de remédiation planifiées soutenues par raphassistant.

Pour cette étude, nous avons utilisé les deux données (qualitatives et quantitatives). Les méthodes probabilistes sont celles basées sur les lois du calcul des probabilités où chaque élément de la population a une chance égale d'être choisi ont été bien exploitées dans ce travail pour trouver l'échantillon principal et ensuite l'éclatement de cet échantillon en deux groupes en utilisant le logiciel statistique.

Nous avons retenu au total un échantillon de 24 enseignants de fiscalité 4^{ème} secondaire issus des écoles ciblées qui ont participé à l'étude. Le choix des écoles secondaires s'est fait de manière aléatoire puisque les établissements ont été sélectionnés sur la base de critères de l'enseignement du cours de fiscalité à l'école qui a été pris en compte. De même, une distinction a été établie entre les écoles des enseignants ayant suivi une formation de la part des chercheurs et des écoles des enseignants n'ayant pas suivi ladite formation. Ce sont donc seulement les élèves de ces enseignants d'établissements secondaires ayant le cours de fiscalité en 4^{ème} année secondaire qui ont répondu aux questionnaires.

Initialement, notre échantillon était estimé à 378 élèves, 24 enseignants et 24 préfets/inspecteurs. L'échantillon de 378 élèves a été calculé sur une population mère de 6682 suivant le modèle de calcul d'échantillon proposé par SOLVIN et TARO YAME

comme suit : $n = \frac{N}{1+N(d)^2}$

- N = Population mère,
- n= Echantillon,
- d= Marge d'erreur 5% ou 0,05

$$n = \frac{6682}{1+6682(0,05)^2} = \frac{6682}{1+6682(0,0025)} = 377,4, \text{ soit } 378 \text{ élèves.}$$

L'échantillon des écoles était calculé à travers la formule de Cochran ajustée parce que le nombre d'école est inférieur à 384 :

$n' = n / (1 + (n-1)/N)$ où n est la taille d'échantillon non ajustée et N est la taille de la population (51), avec 95% de confiance ($z=1.96$) et marge d'erreur ($m=0,05$).

$$n'(\text{ajusté}) = \frac{384}{(1 + \frac{384-1}{51})} = 24 \text{ écoles.}$$

Pour notre étude, nous avons divisé cet échantillon en deux groupes en respectant le choix aléatoire pour une partie qui va suivre une formation (groupe expérimental) sur l'enseignement de la fiscalité une autre qui ne va pas la suivre (groupe contrôle). Pour donner la chance à tous d'appartenir dans l'équipe qui va bénéficier d'une formation, nous avons fait recours à une pratique à la simulation du cours. Au-delà de l'objectif de représentativité statistique de l'échantillon, les quotas ont également été utilisés comme critères de sélection.

Pour choisir les écoles, nous avons utilisé un échantillonnage systématique ou par intervalles, qui est une méthode probabiliste où les individus d'une population sont choisis à intervalles réguliers (appelés *pas d'échantillonnage*) après avoir sélectionné aléatoirement un point de départ. Nous l'utilisons ici parce que notre population est accessible sous forme de liste ordonnée (voir tableau 1) ; chaque école a la même probabilité d'être choisie.

Démarche utilisée :

- La taille de notre échantillon est $n = 24$ et l'effectif de la population totale est $N = 51$, le pas de sondage est $k = \frac{N}{n} = \frac{51}{24} = 2,1$, à peu près 2.
- Nous prenons au hasard un nombre entre 1 et 2, la chance est tombée sur 2, c'est-à-dire la première école est l'Institut Mikenko.
- La liste sera constituée de écoles : 2, $2+2 = 4$, $4 + 2 = 6$, 8, 12, 14, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50.

La technique d'enquête nous a aidée à faire l'état de lieu sur l'enseignement de fiscalité en générale et de la 4^{ème} année secondaire des humanités SCG en particulier dans les écoles secondaires de la ville de Goma grâce aux avis et témoignages des personnes enquêtées. La méthode expérimentale nous a permis de mettre en évidence une relation de cause à effet de la façon la plus efficace. Elle consiste en une intervention afin d'observer comment la présence ou l'absence d'un facteur fait varier un autre facteur. Cette intervention permet donc d'établir une relation de cause à effet. À l'aide de cette méthode, les individus sont assignés aléatoirement entre les groupes (les groupes restent donc équivalents), au moins une variable est manipulée et une autre est mesurée. Un groupe expérimental est comparé à un autre, dit témoin (contrôle).

La démarche expérimentale nous a aidé à porter une attention particulière sur le comportement des élèves face à l'enseignement de la fiscalité et leur connaissance sur le

cours. Et en plus, elle nous a aidé à voir comment est-ce que les enseignants du groupe expérimental enseignaient les matières sur la fiscalité dans leurs classes respectives.

Le recours aux groupes d'entretiens focalisés a été l'occasion pour nous d'aller plus loin que les informations quantitatives contenues dans les questionnaires, permettant de collecter un large éventail de points de vue, d'opinions émanant des enseignants vis-à-vis de l'enseignement-apprentissage sous la partie technique (APC) ainsi de ce qu'ils en faisaient avant comme enseignement dans leur relation avec les régies financières comme apprentissage. Les échanges ont été l'occasion pour nous de croiser les informations et de valider des contrastes qui apparaissent faiblement dans les questionnaires.

Nous avons élaboré un questionnaire destiné à 24 enseignants titulaires du cours de fiscalité en 4^{ème} année secondaire dans les écoles de la ville de Goma comme échantillon de tous les enseignants de la population mère. Ces personnes enquêtées ont pu répondre au questionnaire élaboré et leurs réponses nous ont permis de recueillir des informations riches et spontanées, plus brut et plus fraîches nécessaires à notre étude. Avec cette technique, nous avons exploité les questions ouvertes et les questions fermées.

Pour analyser les données, nous avons utilisé les logiciels SPSS, EXCEL et Chatgpt; le test-t de student pour comparer les moyennes des écoles en pré-test et en post-test afin de vérifier s'il y a amélioration ou non des apprentissages, des performances d'élèves en fiscalité en utilisant l'Approche Par Situations (APS) supplées par des stratégies de remédiation avec raphassistant et le contenu-matière conçu.

Ils nous ont permis de trouver des commentaires et interprétation des résultats à partir des tableaux de résultats issus des enquêtes menées auprès des préfets et enseignants de fiscalité 4^{ème} Sciences Commerciales et Gestion.

Afin de vérifier scientifiquement l'efficacité du modèle didactique contextualisé fondé sur l'Approche par Situation (APS) intégrée à l'Approche Par Compétences (APC), une expérimentation pédagogique a été conduite auprès de 189 élèves du secondaire à Goma. Les apprenants ont été répartis en deux groupes : un groupe expérimental (GE4), ayant bénéficié de l'intervention pédagogique contextualisée, et un groupe témoin (GT4), ayant poursuivi l'enseignement traditionnel centré principalement sur l'exposé magistral et les exercices standards.

III. Présentation des résultats

Nos résultats sont présentés à travers les tableaux soigneusement élaborés, regroupant les informations collectées auprès de différents acteurs du système éducatif : enseignants de fiscalité, responsables d'écoles et élèves des Humanités Commerciales et Gestion.

1. Résultats auprès des enseignants

Tableau 1. Année d'expérience d'enseignement

Année d'expérience des enseignants	Effectif	Pourcentage
De 1 à 10 ans	8	33
De 11 à 20 ans	12	50
De 21 à 30 ans	4	17
Total	24	100

Source : Résultat de nos enquêtes

Il ressort de ce que la majorité absolue de l'effectif, soit 50%, possède une expérience intermédiaire comprise entre 11 et 20 ans.

On observe que 83% du groupe possède au moins 11 ans d'expérience, ce qui témoigne d'un personnel globalement qualifié.

Tableau 2. Relatif aux études faites

Etudes faites	Effectif	%
Sciences commerciales	24	100%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes

Il ressort de ce tableau que la totalité des enseignants (83%) a une formation en sciences commerciales.

Les enseignants ayant suivi une formation en sciences commerciales disposent d'une vision plus large de la gestion, du commerce et de l'économie, ce qui leur permet d'aborder la fiscalité dans un cadre théorique général.

Tableau 3. Relatif au volume horaire du cours

Quel est le volume horaire du cours de fiscalité	Effectif	%
1h	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Dans ce tableau, tous les enseignants, soit 100% déclarent que le cours de fiscalité est programmé pour 1 heure par semaine, sans variation. Un volume horaire d'une seule

heure par semaine est très faible pour un cours technique comme la fiscalité, qui nécessite à la fois l'enseignement théorique et des applications pratiques.

Tableau 4. Relatif à la suffisance du volume réservé horaire

Est-ce que ce volume réservé au cours, est-il suffisant	Effectif	%
Oui	12	50%
Non	12	50%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

De ce tableau nous remarquons que 50% d'enseignants enquêtés affirment que le volume horaire est suffisant, d'autres enseignants disent que le volume horaire n'est pas suffisant.

Tableau 5. Relatif aux enseignants ayant bénéficié d'une formation spécifique et didactique de fiscalité

Avez-vous reçu une formation en didactique de la fiscalité	Effectif	Pourcentage
Oui	6	25%
Non	18	75%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

De ce tableau nous remarquons que : 18 enseignants, soit 75%, déclarent ne pas avoir reçu de formation spécifique en didactique de la fiscalité. Le fait que 75% des enseignants n'aient pas reçu de formation en didactique de la fiscalité constitue un indicateur important des difficultés potentielles dans l'enseignement de cette discipline.

Tableau 6. Les méthodes utilisées principalement

Quelle est la méthode étudiée ?	Effectif	Pourcentage
Magistrales	8	33%
Etudes de cas	4	17%
Travaux pratiques	6	25%
Approche par compétences	6	25%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Ce tableau montre que sur un total de 24 enseignants : 8 soit 33% utilisent principalement les méthodes magistrales. ; 6 soit 25% utilisent principalement les travaux pratiques ; 6 soit 25% déclarent utiliser l'approche par compétences (APC) et 4 soit 17% privilégient les études de cas. Ces résultats révèlent une certaine diversité méthodologique, avec une prédominance relative des enseignements théoriques (33%).

Tableau 7. Difficultés rencontrées dans l'enseignement

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'enseignement de la fiscalité	Oui	Non
La mise à jour des textes légaux,	10 (42%)	14 (58%)
Faible motivation des élèves	10 (42%)	14 (58%)
Complexité de la matière,	10 (42%)	14 (58%)
Difficultés pédagogiques,	18 (75%)	6 (25%)
Difficulté conceptuelle et technique,	8 (33%)	16 (67%)
Evaluation fréquente des textes légaux	6 (25%)	18 (75%)
Manque des méthodes d'enseignements adaptés	10 (42%)	14 (58%)
Difficultés matérielles/support pédagogique	12 (50%)	12 (50%)
Manque d'exemples locaux	2 (8%)	22 (92%)

Source : Résultat de nos enquêtes.

De ce tableau, nous constatons que 75% des enseignants enquêtés reconnaissent des difficultés pédagogiques, quatre difficultés apparaissent avec un taux élevé soit 42% : Mise à jour des textes légaux ; Faible motivation des élèves ; Complexité de la matière ; Manque de méthodes d'enseignement adaptées. Ces résultats révèlent une convergence problématique entre : contraintes institutionnelles, difficultés didactiques et obstacles liés aux apprenants.

Tableau 8. Adaptation du programme actuel aux réalités fiscales locales

Le programme actuel est-il adapté aux réalités fiscales locales ?	Effectif	%
Très d'accord	6	25%
D'accord	8	33%
Neutre	10	42%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

De ce tableau qui porte sur l'adéquation du programme actuel de fiscalité aux réalités fiscales locales. 10 enquêtés soit 42% adoptent une position neutre ; 6 soit 25% sont très d'accord ; 8 soit 33% sont d'accord ; Bien qu'une majorité relative (58%) considère le programme adapté, cette adhésion n'est pas écrasante, le taux élevé de neutralité (42%) est particulièrement significatif. Dans une analyse scientifique, un fort pourcentage de neutralité peut indiquer : une hésitation ; une perception mitigée ou un manque d'éléments concrets pour juger.

Tableau 9. Intégration des exemples locaux

Intégrez-vous des exemples locaux (PME, fiscalité urbaine, marché, etc)	Effectif	%
Souvent	10	42%
Rarement	14	58%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Au regard de ce tableau, la majorité des enseignants enquêtés soit 58% intègrent rarement des exemples locaux. Le fait que 58% des enseignants déclarent intégrer rarement des exemples locaux montre une faible contextualisation pédagogique.

Tableau 10. Obstacles limitant l'application de l'APC

Quels sont les obstacles qui limitent l'application de l'APC	Oui	Non
Effectifs pléthorique	20 (83%)	4 (17%)
Manque de formation	18 (75%)	6 (25%)
Manque de supports	16 (67%)	8 (33%)
Temps insuffisant	22 (92%)	2 (8%)

Source : Résultat de nos enquêtes.

Ce tableau identifie les obstacles qui limitent l'application effective de l'Approche Par Compétences (APC) dans l'enseignement de la fiscalité. Sur un total de 24 enseignants, les réponses indiquent les obstacles suivent : Temps insuffisant 92%, Effectifs pléthoriques 83%, Manque de formation 75% et Manque de supports 67%. Ces résultats révèlent que tous les obstacles proposés sont perçus comme majeurs par une forte majorité des enseignants.

Tableau 11. Possibilité d'amélioration d'enseignement de fiscalité par intégration d'étude de cas

Pensez-vous que l'obligation de l'étude de cas améliorerait la performance des élèves ?	Effectif	%
D'accord	10	42%
Très d'accord	14	58%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Ce tableau examine l'opinion des enseignants sur l'impact de l'intégration d'études de cas locales pour améliorer la performance des élèves. 100% des enseignants interrogés n'estiment que l'intégration d'études de cas locales contribuerait à améliorer la performance des élèves.

Tableau 12. Formation continue des enseignants en fiscalité

Avez-vous bénéficié d'une formation continue en fiscalité ces 3 dernières années ?	Effectif	%
Oui	4	17%
Non	20	83%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Nous constatons que la grande majorité des enseignants soit 83% n'ont pas bénéficié de formation continue récemment ces 3 derniers années, contre 17% ayant suivi la formation. Cela confirme que la formation continue est insuffisante, contribuant aux difficultés d'apprentissage et à la faible performance.

Tableau 13. Réformes proposées pour les enseignants du cours de fiscalité

Quelles réformes proposeriez-vous pour le cours de fiscalité ?	Oui	Non
Approche pédagogique,	14 (58%)	10 (42%)
Adaptation aux technologies fiscales modernes	4 (17%)	20 (83%)
Formation continue des enseignants pour le renforcement de l'APC	22 (92%)	2 (8%)
Modernisation des programmes	4 (17%)	20 (83%)
Utilisation des outils numériques	12 (50%)	12 (50%)
Intégrer la pratique professionnelle	2 (8%)	22 (92%)
Coaching personnalisé	2 (8%)	22 (92%)

Source : Résultat de nos enquêtes.

Parmi les réformes proposées par les enseignants pour améliorer l'enseignement de fiscalité, nous citons la formation continue pour le renforcement de l'APC 92%, approche pédagogique 58%, utilisation des outils numériques 50%, adaptation aux technologies fiscales modernes 17%, modernisation des programmes 17%, intégration de la pratique professionnelle 8% et Coaching personnalisé 8%.

2. Résultats obtenus auprès des chefs des établissements scolaires

Tableau 14. Fonction des d'établissements scolaires enquêtés

Quelle fonction occupez-vous ?	Effectif	%
Directeurs des études	5	21
Préfet des études	19	79
Total	24	100

Source : Résultat de nos enquêtes.

Nous observons que la majorité des responsables soit 79% occupent la fonction de préfet des études, tandis que les autres fonctions (les directeurs des études) sont minoritaires, soit 21%.

Tableau 15. Encadrement pédagogique spécifique du cours de fiscalité en faveur des enseignants

Le cours de fiscalité bénéficie-t-il d'un encadrement pédagogique spécifique en faveur des enseignants ?	Effectif	%
Oui	4	17%
Non	20	83%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Nous constatons que la grande majorité des responsables enquêtés, soit 83% disent que les enseignants ne bénéficient pas d'un encadrement spécifique pour enseigner la fiscalité. Le manque d'encadrement pédagogique renforce les obstacles structurels et méthodologiques. En l'absence d'encadrement, les enseignants se trouvent isolés face aux difficultés pédagogiques, ce qui limite la qualité de l'enseignement.

Tableau 16. Evaluation pédagogique régulière des enseignants par les responsables des établissements scolaires

Les enseignants sont-ils régulièrement évalués pédagogiquement ?	Effectif	%
Oui	10	42%
Non	14	58%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

De ce tableau, il ressort qu'un peu plus de la moitié des Responsables des établissements n'évalue pas régulièrement leurs enseignants, soit 58% d'enquêtés. L'évaluation pédagogique régulière des enseignants est un facteur favorisant l'application efficace de l'APC et la contextualisation du cours.

Tableau 17. Réponse du programme actuel du cours de fiscalité aux besoins socio-économiques

Le programme actuel du cours de fiscalité répond-il aux besoins socio-économiques locaux ?	Effectif	%
D'accord	2	9%
Neutre	8	33%
Pas d'accord	14	58%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Ces résultats montrent que le programme du cours de fiscalité est théorique, mais la contextualisation et l'application locale sont limitées. Il s'observe qu'une majorité relative, soit 58% estime que le programme ne répond pas aux besoins locaux.

Tableau 18. Partenariat entre l'école et les régions financières

Existe-il un partenariat entre l'école et des régions financières locales ?	Effectif	%
Oui	4	17%
Non	20	83%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Nous constatons que la quasi-totalité des responsables d'établissements scolaires (83%) indique l'absence de partenariat entre l'école et les régions financières, contre 17% qui affirment avoir le partenariat avec les régions financières.

Tableau 19. Contraintes structurelles en rapport avec l'enseignement du cours de fiscalité

Quelles sont les contraintes structurelles en rapport avec l'enseignement du cours de fiscalité ?	Oui	Non
Manque de formation	20 (83%)	4 (17%)
Insuffisance de matériel	22 (92%)	2 (8%)
Effectifs élevés	24 (100%)	0 (0%)
Absence de supervision	12 (50%)	12 (50%)

Source : Résultat de nos enquêtes.

Nous constatons que tous les responsables des écoles, soit 100% signalent que les effectifs sont élevés. Une majorité signale insuffisance de matériel soit 92% et manque de formation soit 83%. La moitié des enseignants soit 50% évoquent l'absence de supervision comme contrainte. Les contraintes structurelles (effectifs, matériel, formation, supervision) limitent fortement l'efficacité pédagogique et la contextualisation du cours de fiscalité.

Tableau 20. Effectivité de l'application de l'APC dans l'enseignement du cours de fiscalité

L'APC est-elle effectivement appliquée suivi dans votre établissement ?	Effectif	%
Oui	2	8%
Non	9	38%
Partiellement	13	54%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Dans ce tableau, nous constatons que la majorité des responsables, soit 54% affirme l'application de l'APC partiellement et seulement 8% l'appliquent pleinement. Ces résultats montrent que l'APC, bien que préconisée par le programme, n'est pas encore intégrée de manière effective dans les pratiques pédagogiques dans les établissements enquêtés.

Tableau 21. Révision du programme du cours de fiscalité

Seriez-vous favorable à une révision du programme du cours de fiscalité ?	Effectif	%
Oui	20	83%
Non	4	17%
Total	24	100%

Source : Résultat de nos enquêtes.

Il découle de ce tableau qu'une écrasante majorité des responsables, soit 83% souhaite une révision du programme, ce qui traduit un consensus sur la nécessité d'améliorer le contenu et l'approche pédagogique du cours de fiscalité.

Tableau 22. Innovation suggérée dans l'enseignement du cours de fiscalité

Quelles innovations suggériez-vous pour l'enseignement du cours de fiscalité ?	OUI	NON
Etude de cas	12 (50%)	12 (50%)
Coaching personnalisé	8 (33%)	16 (67%)
Utilisation des logiciels comptables et fiscaux	12 (50%)	12 (50%)
Jeux de simulation	20 (83%)	4 (17%)
Evaluation par compétence	4 (17%)	20 (83%)
Débat	8 (33%)	16 (67%)
Support pédagogiques utiles (Projection des vidéos)	22 (92%)	2 (8%)
Nouvelle façon : interactive, plus pratique, plus proche du monde réel	2 (8%)	22 (92%)
Enseignement personnalisé et tutorat	2 (8%)	22 (92%)
Stages pratiques	2 (8%)	22 (92%)
Modernisation des programmes	2 (8%)	22 (92%)
Renforcement du partenariat et service des régies financières,	3 (13%)	21 (88%)
Renforcer et diversifier les méthodes de l'enseignement et apprentissage	2 (8%)	22 (92%)

Source : Résultat de nos enquêtes.

Concernant les innovations favorables à la pratique et à l'interaction dans l'enseignement du cours fiscalité, 92% des responsables proposent le support pédagogique utile (Projection des vidéos) comme innovation dans l'enseignement. Les innovations réalisables immédiatement sont celles qui peuvent être appliquées en classe avec les ressources disponibles (Projection des visions, simulations, études de cas, logiciels). Les innovations plus ambitieuses nécessitent un soutien institutionnel et logistique, mais elles restent des leviers clés pour la contextualisation et la performance.

Tableau 23. Synthèse des résultats du pré-test et post-test de 4^{ème} années

Moments	PRE-TEST		POST-TEST	
	GE4	GT4	GE4	GT4
Nbre d'élèves participants	189	189	189	189
Nbre de questions posées	24	24	24	24
Nbre des réponses attendues	4536 (= 24x189)	4536 (= 24x189)	4536 (= 24x189)	4536 (= 24x189)
Nbre des bonnes réponses obtenues	2829	2878	3824	2971
Pourcentage de réussite	62	63	84	66
Moyenne par groupe	118 (= $\frac{2829}{24}$)	120 (= $\frac{2878}{24}$)	159 (= $\frac{3824}{24}$)	124 (= $\frac{2971}{24}$)
Différence des moyennes inter-groupes	md₁ = 120 - 118 = 2		md₂ = 159 - 124 = 35	
Ecart moyen post-test et pré-test	e = md₂ - md₁ = 35 - 2 = 33			
Différence des moyennes intra-groupes	159 - 118 = 41 pour GE4		124 - 120 = 4 pour GT4	

Source : Résultat de nos enquêtes.

Du tableau 23, nous remarquons que :

- Les apprenants du Groupe GE4 ayant subi les interventions par un contenu situationnel et contextualisé soutenu par des stratégies de remédiation avec les approches pédagogiques APS et APC utilisant l'approche didactique raphassistant par les enseignants (nouvelles transpositions didactiques) ont amélioré leurs apprentissages et sont performants à l'interne qu'à l'externe par rapport aux élèves du groupe témoin (ou contrôle) GT4.
- L'insertion des notions de fiscalité au programme de fiscalité 4^{ème} Sciences commerciales et gestion est un impératif pour renforcer les performances des

apprenants de 4^{ième} en vue de développer leurs compétences et être utiles à eux-mêmes comme à la société.

Tableau 24. Analyse comparative des résultats du pré-test et du post-test

Cette analyse compare les performances des apprenants du groupe expérimental (GE4) et du groupe témoin (GT4) au pré-test et au post-test.

Les données sont tirées des résultats présentés dans le tableau 49.

Groupe	Pré-test	Post-test	Différence (Post - Pré)
GE4	118	159	41
GT4	120	124	4

Test t de Student (comparaison inter-groupes au post-test)

$t = 36.00, p = 0.0001$

Le test t de Student confirme que la progression du groupe expérimental (41) est statistiquement très supérieure à celle du groupe témoin (4). Avec un échantillon de 378 élèves, la probabilité d'erreur est quasi nulle ($p < 0,001$), ce qui prouve de manière indiscutable l'efficacité de l'intervention testée.

IV. Interprétation des résultats

1. Interprétation globale et intégrée des résultats collectés auprès des enseignants du cours de fiscalité en quatrième année des Humanités SCG à Goma.

➤ Profil académique des enseignants

Tous les enseignants (100%) ont une formation en sciences commerciales, ce qui leur permet de maîtriser les concepts théoriques du commerce, de la gestion et de la fiscalité, mais ne garantit pas nécessairement une compétence pédagogique ou didactique adaptée à l'enseignement de la fiscalité.

➤ Organisation et contenu du cours de fiscalité

Le cours est attribué à 1 heure par semaine pour tous les enseignants. 50% jugent ce volume suffisant, tandis que l'autre moitié le considère insuffisant. Ce volume limité est très faible pour un cours technique nécessitant à la fois la théorie et la pratique.

Le contenu est majoritairement théorique (67%), avec seulement 8% pratique et 25% équilibré. Cette prédominance de la théorie limite l'acquisition de compétences pratiques et professionnelles.

➤ **Méthodes pédagogiques :**

La méthode utilisée est principalement magistrale (33%),

➤ **Supports didactiques :**

La perception de la suffisance des supports est majoritairement négative soit 59%.

2. Modèle didactique contextualise raphassistant

À la lumière du diagnostic empirique et des résultats expérimentaux, nous avons proposé un modèle didactique Raphassistant, contextualisé. Il repose sur quatre piliers fondamentaux qui s'articulent de manière cohérente.

➤ **L'approche par compétences**

Le premier pilier est l'Approche Par Compétences (APC). Il ne s'agit plus seulement de transmettre des connaissances déclaratives, mais de développer chez l'élève la capacité à mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des attitudes dans des situations complexes. En fiscalité, cela signifie que l'élève doit être capable non seulement de définir la TVA ou l'impôt sur les bénéfices, mais surtout de les appliquer correctement dans des cas concrets.

➤ **La contextualisation locale**

Le deuxième pilier consiste à ancrer les apprentissages dans les réalités socio-économiques locales, notamment celles de Goma. Les exemples, études de cas et simulations s'inspirent des pratiques commerciales observables dans les marchés locaux, comme le marché de Virunga, des petites et moyennes entreprises, ou encore des activités génératrices de revenus des familles. Cette contextualisation permet de réduire l'abstraction excessive des contenus et de donner du sens aux notions fiscales. L'élève comprend pourquoi il apprend et comment ces connaissances pourront être utiles dans sa vie citoyenne et professionnelle.

➤ **La pédagogie active et multimodale**

Le troisième pilier repose sur une pédagogie active, participative et multimodale. L'enseignant devient facilitateur et guide. Les méthodes utilisées incluent les études de cas, les simulations, les travaux de groupe, les jeux de rôle et l'analyse de documents authentiques. L'organisation recommandée prévoit deux heures par semaine structurées de manière dynamique :

- 20 minutes d'exposée interactive, favorisant les questions-réponses et la construction collective des notions ;
- 30 minutes d'étude de cas locale, permettant l'analyse de situations réelles ;
- 30 minutes de simulation pratique, où les élèves manipulent des formulaires et réalisent des calculs ;
- 10 minutes de synthèse et d'auto-évaluation, favorisant la métacognition.

Conclusion

L'enseignement actuel de la fiscalité en 4^e SCG à Goma demeure largement dominé par une approche transmissive centrée sur l'exposé magistral et l'accumulation de notions théoriques. Les contenus sont souvent présentés sous forme de définitions, de classifications d'impôts et de formules à mémoriser, sans véritable ancrage dans les réalités économiques locales. À cette orientation essentiellement théorique s'ajoutent des contraintes structurelles importantes : volume horaire insuffisant, classes surchargées, rareté des supports didactiques actualisés et absence de collaboration institutionnelle avec les services fiscaux. Dans ces conditions, l'élève assimile des connaissances fragmentées mais éprouve des difficultés à les mobiliser dans des situations concrètes, notamment en matière de calcul fiscal, d'identification des obligations déclaratives ou de compréhension du rôle socio-économique de l'impôt.

L'expérimentation pédagogique menée dans ce contexte apporte un éclairage décisif. Elle démontre qu'une approche contextualisée fondée sur l'Approche Par Compétences (APC), enrichie par des situations-problèmes authentiques, améliore significativement non seulement les performances scolaires, mais aussi les compétences pratiques et la motivation des apprenants. Lorsque les élèves sont confrontés à des cas inspirés de la vie économique locale — par exemple la simulation d'une déclaration fiscale d'un commerçant, le calcul de la TVA sur des transactions réelles ou l'analyse d'un document fiscal simplifié — ils développent une compréhension fonctionnelle des mécanismes fiscaux. L'impôt cesse d'être une abstraction lointaine ; il devient un outil concret de régulation économique et de contribution au bien commun.

Les résultats obtenus révèlent que la progression ne se limite pas à une amélioration des moyennes chiffrées. Elle se manifeste par une meilleure capacité d'analyse, une rigueur accrue dans les calculs, une autonomie dans la manipulation des documents et une participation plus active en classe. La motivation progresse parce que les apprentissages prennent sens. L'élève perçoit l'utilité sociale et professionnelle de la fiscalité, ce qui renforce son engagement et sa confiance en ses capacités.

Au-delà de la dimension strictement pédagogique, cette réforme revêt une portée stratégique. Dans un pays comme la République Démocratique du Congo, où la mobilisation des ressources internes constitue un enjeu majeur de souveraineté et de développement, l'éducation fiscale représente un investissement dans le capital humain. Former des élèves capables de comprendre, calculer et expliquer l'impôt, c'est préparer une génération de citoyens et de professionnels aptes à contribuer à une gestion plus transparente et plus efficace des finances publiques. C'est également renforcer le civisme fiscal en instaurant, dès le secondaire, une culture de responsabilité et de participation à l'effort collectif. En ce sens, repenser l'enseignement de la fiscalité à Goma ne relève pas uniquement d'une réforme méthodologique. Il s'agit d'un levier stratégique pour la modernisation économique et le développement durable du pays. En articulant savoirs académiques, compétences pratiques et valeurs citoyennes, l'école peut devenir un acteur central de la construction d'un État fiscal responsable et d'une citoyenneté active. L'enjeu dépasse la salle de classe : il touche à la consolidation des institutions, à la justice fiscale et à la capacité de la nation à financer son propre développement.

Références bibliographiques

- Becker, G. S. (1964). *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. New York: Columbia University Press.
- Brousseau, G. (1986). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble: La Pensée Sauvage.
- Dewey, J. (1938). *Experience and Education*. New York: Macmillan.
- Lucas, R. E. (1988). *On the Mechanics of Economic Development*. *Journal of Monetary Economics*, 22(1), 3–42.
- Mascagni, G. (2018). *Fiscal Education and Compliance in Developing Countries*. London: International Development Studies.
- Meirieu, P. (1996). *Apprendre... oui, mais comment?* Paris: ESF éditeur.

- Mirrlees, J. (1971). *An Exploration in the Theory of Optimal Income Taxation*. Review of Economic Studies, 38(2), 175–208.
- Nurkse, R. (1953). *Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries*. Oxford: Oxford University Press.
- Palil, M. R. (2010). *The Impact of Tax Knowledge on Tax Compliance Behaviour*. International Journal of Business and Social Science, 1(2), 21–31.
- Piaget, J. (1947). *La psychologie de l'intelligence*. Paris: Armand Colin.
- Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Schumpeter, J. A. (1918). *The Crisis of the Tax State*. Munich: Duncker & Humblot.
- Schultz, T. W. (1961). *Investment in Human Capital*. American Economic Review, 51(1), 1–17.
- Schön, D. A. (1983). *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*. New York: Basic Books.
- Seligman, E. R. A. (1910). *The Income Tax: A Study of the History, Theory, and Practice of Income Taxation at Home and Abroad*. New York: Macmillan.
- Tardif, J. (2006). *L'évaluation des compétences: Processus et enjeux*. Montréal: Chenelière Éducation.
- Vygotski, L. S. (1934). *Thought and Language*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Wagner, A. (1883). *Finanzwissenschaft*. Leipzig: Duncker & Humblot.